

Introduction pour la rencontre avec le Conseil Pontifical pour la Famille

1) Le contexte paradoxal de la société française en matière de politique familiale

La France enregistre, après l'Irlande, le plus fort taux de fécondité par femme en Europe. Cela est dû à la persistance d'une heureuse politique familiale depuis plus d'un demi-siècle, et n'a pas de relation directe avec le travail des femmes à l'extérieur du foyer, puisqu'en France 82 % des femmes âgées de 24 à 49 ans exercent une activité professionnelle. Cette politique familiale a eu trois objectifs principaux :

- Favoriser le renouvellement des générations ;
- Permettre l'accueil d'enfants dans toutes les familles, par une forte aide de l'Etat ;
- Perpétuer un modèle familial fondé sur le mariage.

Or voici que depuis plusieurs années, se poursuit un processus juridique qui « consacre » en quelque sorte un décalage de plus en plus important entre le mariage d'une part, et d'autre part ce que l'on continue d'appeler mariage au sens civil et qui est un contrat pouvant être facilement dénoncé par l'une des deux parties en cause. Ce que nous venons de dire sur la permanence d'une politique familiale, dont l'un des objectifs était de perpétuer un modèle familial privilégié fondé sur le mariage, se trouve donc profondément remis en cause par les faits et les comportements, autant que par les évolutions juridiques.

La dernière en date n'est pas pour nous réjouir, et concerne le projet de légalisation du mariage pour les personnes homosexuelles, avec à la clé la légalisation de l'adoption d'enfants par ces mêmes couples.

Ici plusieurs questions se posent à nous, et dont le précédent groupe d'évêques français vous a entretenu, comme le fera le groupe suivant. Je voudrais en relever seulement deux ; l'une est posée par l'archevêque de Besançon : « dans des pays comme l'Espagne, le Portugal, la Hollande, cette loi légalisant le mariage « homosexuel » a été votée. Quelles dispositions ont été prises par l'Eglise dans ces pays ? »

Et la seconde est, je pense, sous-jacente à bien des interrogations pastorales à ce sujet : les personnes homosexuelles ont entre elles des affections dont certaines peuvent être qualifiées d'amitié ; qu'en est-il exactement de ce qu'on peut appeler la « fidélité » d'un duo homosexuel ? Y a-t-il là une sorte de chemin de sainteté possible ou bien non ?

2) *La préparation au sacrement de mariage*

De nombreux baptisés, et des non-baptisés, sont surpris par le temps disponible et le sérieux qu'ils découvrent chez ceux à qui ils s'adressent pour, comme ils disent, « se marier à l'Eglise ». Et du côté des chrétiens et des chrétiennes qui sont investis dans ce service de l'accueil et de l'accompagnement des « fiancés », nous le savons, il y a véritablement beaucoup de joie à rencontrer les fiancés dans un beau dialogue pastoral et catéchétique.

En ce domaine, l'Eglise remplit à l'évidence un rôle social, puisqu'elle offre de réfléchir à un engagement sur lequel reposera l'avenir des familles, cellules vitales de toute société humaine. Elle ouvre en même temps à la conscience de la beauté de « ce que Dieu a uni ».

De plus, la durée de cette préparation au mariage a augmenté, et les propositions catéchétiques sont venues s'insérer quasi naturellement dans ce qui était auparavant essentiellement une mise en lumière de la grandeur de l'amour humain et du sacrement du mariage.

Pourtant, disons-le, l'Eglise ne parvient pas à toujours voir se poursuivre l'expérience spirituelle vécue par des fiancés lors de la préparation et de la célébration de leur mariage. D'un côté cela est sans doute normal car un temps fort d'une existence humaine n'a pas à être le temps ordinaire, d'un autre côté, quels seraient les points d'appui d'une pastorale post-mariage, je veux dire, d'une pastorale pour soutenir la grâce et le déploiement du sacrement de la conjugalité ?

3) *Les mouvements de spiritualité conjugale*

Je ne les énumère pas. Vous les connaissez sûrement. Celui qui est le plus développé en nombre chez nous est le *Mouvement international des Equipes Notre-Dame*. Ces mouvements, dont certains sont liés à des communautés nouvelles, offrent aux moins deux choses essentielles à la croissance baptismale : ils instaurent des relations de fraternité effective entre leurs membres. Et ils favorisent la métanoïa chrétienne joyeuse. « Quant tu jeûnes, parfume-toi la tête... ».

Nos équipes diocésaines de pastorale familiale permettent notamment de faire se rencontrer les responsables de ces différents mouvements. Et ce sont souvent sur eux que repose l'organisation des journées diocésaines de la famille. Dans plusieurs lieux, des rassemblements familiaux ont un réel succès et encouragent les familles, en même temps qu'ils sont un signe adressé à toute la société.

4) *La catéchèse familiale*

Ce sont de plus en plus souvent les enfants qui, directement ou indirectement, provoquent chez les adultes un questionnement qui engage un renouveau profond de la catéchèse. Ce sont souvent eux qui renvoient aux adultes les questions de la relation avec Dieu, du mystère de la mort et de la résurrection de Jésus, de ce que veut vraiment dire *faire le bien*, et tant d'autres interrogations salutaires.

Nous avons favorisé en France un élargissement de la catéchèse à tous les âges de la vie ; nous l'avons également favorisée dans les moments plus décisifs de l'existence, et dans les lieux tels que l'école catholique, les aumôneries, la famille, la paroisse, les mouvements de jeunesse. Et nous avons cherché à l'ancrer davantage dans la méditation de l'Écriture Sainte et la célébration liturgique.

A l'usage des familles les plus diverses, nous avons récemment publié par la Commission épiscopale pour la catéchèse et le catéchuménat un beau livre intitulé *En famille avec Dieu*. Et nous en faisons actuellement la promotion jusqu'auprès du Conseil pontifical !

La catéchèse en France est mieux perçue aujourd'hui comme relevant de la communauté chrétienne toute entière. Et indéniablement, le contexte de sécularisation et de pluriculturalisme la rend plus que jamais indispensable à tous les âges de la vie. Ne doit-on pas, plus encore que par le passé peut-être, redevenir nous-mêmes, comme évêques, les premiers catéchistes des familles et de l'ensemble des fidèles ? Ou plus exactement, notre ministère de serviteurs de l'évangile est-il un appui suffisant pour l'ensemble des parents et des catéchistes de nos diocèses ?

+ Benoît RIVIERE
Évêque d'Autun, Châlon et Mâcon